



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 septembre 2026

Date de la convocation :
24/09/2026

Date de la convocation
modificative :
25/09/2026

Date d'affichage :
24 et 25/09/2026

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre deux mil vingt-six à dix-neuf heures et trente-trois minutes, les membres du Conseil municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2026, se sont réunis, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Karine KAUFFMANN, Apolline SCHRECK, Bernard JUERY, Angelina MOYET, Philippe MARTINET, Éric LAURENT, Cécile CUIEL, Aurélia AUMONIER, Aurélie MEYER, Gaël DESLIENS-MADRE, Lancelot MIRA, Catherine SPRIET et Jean-Michel JAMET

Etaient absents :

Éric CHANTOT (pouvoir donné à Bernard JUERY)
Anne-Laure QUETTIER-BELLENGER (pouvoir donné à Angelina MOYET)

Secrétaire de Séance : Aurélia AUMONIER

Délibération N° 2026-51

Attribution de cartes cadeaux aux agents communaux à l'occasion des fêtes de fin d'année 2026

Madame Karine KAUFFMANN expose au Conseil municipal :

À l'occasion des "Fêtes de fin d'année", la commune de Médan offre des cartes cadeaux aux agents communaux titulaires et contractuels dont le temps de travail est supérieur ou égal à 80% d'un temps plein.

Le montant des cartes cadeaux est déterminé en fonction de la date d'embauche de l'agent. Le montant des cartes cadeaux est de 120 euros (cent vingt euros) pour les agents en fonction depuis plus d'un an et de 65 euros (soixante-cinq euros) pour les agents en fonction depuis moins d'un an.

Pour cette année 2026, le montant total des cartes cadeaux s'élève à 1 100,00 euros (mille cent euros), conformément au décompte suivant :

- 7 agents dont l'ancienneté est supérieure à un an : 120 €
- 4 agents dont l'ancienneté est inférieure à un an : 65 €

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Voissey Nord •
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Application agréée E-legalite.com
Email : communedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/09/2026

99_DE-078-2178 03840-2026 0929-2026_S1-DE



Par conséquent, il est proposé au Conseil municipal :

- d'accorder le bénéfice de cartes cadeaux aux agents communaux titulaires et contractuels suivant les critères d'attribution susmentionnés,
- d'autoriser l'achat de cartes cadeaux pour un montant de 1 100,00€ (mille cent euros),
- d'autoriser le maire à signer tous documents permettant l'exécution de la présente délibération,
- d'indiquer que les crédits sont prévus au chapitre 011, article 623 de l'exercice en cours.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29 ;

ayant entendu l'exposé du rapporteur,

après avoir délibéré à l'unanimité :

ARTICLE 1 : ACCORDE le bénéfice de cartes cadeaux aux agents communaux titulaires et contractuels suivant les critères d'attribution énoncés ;

ARTICLE 2 : AUTORISE l'achat de cartes cadeaux pour un montant de 1 100,00€ (mille cent euros) ;

ARTICLE 3 : AUTORISE le maire à signer tous documents permettant l'exécution de la présente délibération ;

ARTICLE 4 : INDIQUE que les crédits sont prévus au chapitre 011, article 623 de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan, le mardi 29 septembre 2026

Le maire
Karine KAUFFMANN



Rendu exécutoire par :

Dépôt en Sous-Préfecture le : mercredi 30 septembre 2026

Et par publication le : mercredi 30 septembre 2026

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Voissey Nord •
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 40 00 - Email : communedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217803840-20260929-2026_S1-DE